



AMERIQUE/PEROU - Trafic d'êtres humains, une plaie à combattre : 8 victimes sur 10 sont mineurs

Puno (Agence Fides) – L'Observatoire sur la criminalité du Parquet a indiqué qu'au Pérou ont été enregistrés 1.112 cas de trafic d'êtres humains entre janvier 2008 et juillet 2012, ce qui fait de ce crime le deuxième le plus rentable pour la criminalité organisée. La note envoyée à l'Agence Fides par Radio Onda Azul de Puno, indique que plus de la moitié des plaintes sont concentrées à Lima, Madre de Dios, Loreto, Puno et Piura. En outre, 8 victimes sur 10 du trafic en question sont des mineurs, d'âge compris entre 13 et 17 ans alors que 5 trafiquants sur 10 sont des femmes. La responsable du bureau du Procureur a affirmé que le meilleur moyen pour affronter cette situation est de réaliser une enquête complète sur le crime, en partant du passé. Elle a par ailleurs souligné l'importance de la collaboration entre le Parquet et la police nationale. Pour ce type de crime, l'inculpé risque une peine de réclusion de 8 à 15 ans. Les victimes sont utilisées dans le cadre de l'exploitation sexuelle ou sont contraints à travailler, à mendier lorsqu'ils ne sont pas usés pour le trafic d'organes. L'Eglise a dénoncé à plusieurs reprises cette réalité dramatique (voir Fides 25/08 et 21/09/2012), répandue particulièrement dans les zones frontalières. (CE) (Agence Fides 10/10/2012)